



République du SENEGAL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



Avis d'Appel d'Offre National : n°37/2021/MEA/OLAC

Objet : « Acquisition de matériel Topographique »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans quotidien « le Soleil » du 07 Décembre 2020 et sur le site de la DCMP : www.marchespublics.sn.
2. L'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI 2021 et a l'intention d'utiliser une partie ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant d'une demande de renseignements et de Prix à compétition ouverte n°037/2021/MEA/OLAC, portant sur l'« Acquisition de Matériel topographique ».
3. L'OLAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de matériel topographique, en un seul lot indivisible.
4. La passation du Marché sera conduite par une Demande de Renseignement à Compétition Ouverte (DRPCO), tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert uniquement aux candidats de droit sénégalais éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur le Directeur Général de l'OLAC** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – Tel : 33 938 20 11, de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi.**

Exigences en matière de qualification :

Le candidat doit joindre dans son offre les documents ci-après :

- Les Etats financiers : certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréés par l'ONECCA pour les trois (03) exercices (2018, 2019 et 2020) ;
- le prospectus en français édité par le fabricant et relatif aux matériels proposé ;
- la notice descriptive et technique certifiée;
- la preuve qu'il a réalisé au moins deux (02) marchés de nature et détails similaires durant les trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020).

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

AW

Service après vente

Le candidat doit fournir un service après-vente au Sénégal prouvant qu'il dispose au moins de Pièces de rechanges du matériel proposé.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, BP : 490, Saint Louis Téléphone : 33 938 20 11, Fax : 33 961 77 95, E-mail : olac@olac.sn, contre un paiement⁷ non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.**
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis au plus tard le 22 juin 2021 à 10 heures précises au plus tard le 22 juin 2021 à 10 heures précises.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le **22 juin 2021 à 10 heures précises.**
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA.**
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix 90 jours à compter de la date limite de soumission. La durée de validité de la garantie de soumission est de 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Fait à Saint-Louis, le 04 juin 2021

Le Directeur Général de l'OLAC



Alioune Badara DIOP